

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Procès-verbal de la séance du 7 novembre 2023

Étaient présents avec voix délibérative :

Mme Marie Aglaé CHEREAU, représentante des personnes accueillies, *résidence Landeronde*, **présidente du CVS**
M. Jean-Pierre DUCHIER, représentant des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
M. Alain LE CORRE, représentant des personnes accueillies, *résidence Le Havre Ligérien*
M. René PITON, représentant des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
M. Pierre RADÉ, représentant des personnes accueillies, *résidence Les Hauts du Château*
Mme Simone ANNETTE, représentante des familles, *résidence Art&Loire*
M. Fernand CHAUDET, représentant des familles, *résidence Les Hauts du Château*
Mme Marcelle DENY, représentante des familles, *résidence Landeronde*
M. Michel ONILLON, représentant des familles, *résidence Art&Loire*
M. Michel ROBIN, représentante des familles, *résidence Émile Duboys d'Angers*
Mme Pascale ROCUET, représentante des familles, *résidence Le Havre Ligérien*
Mme Marie Christina LIVET, représentante du Conseil d'Administration
Mme Béatrice LANGEVIN, représentante du personnel

Assistaient également sans voix délibérative :

Mme Amélie MORIN, directrice adjointe en charge des relations avec les usagers
Mme Bénédicte JONCHÈRE, cadre de santé référente du CVS
M. Ewenn BOISSINOT, animateur, *résidence Le Havre Ligérien*
Mme Céline CORNU, animatrice, *résidence Les Hauts du Château*
Mme Laure GASLARD, animatrice, *résidence Landeronde*
M. Alex MONTOYA, animateur, *résidence Art&Loire*
M. Bastien PÉAN, animateur, *résidence Émile Duboys d'Angers*
Mme Gabrielle BENOIT, représentante des bénévoles
Mme Vanessa JARNIOU, responsable du pôle administration
Mme Marina ZILLI-DEWAELE, responsable du pôle qualité

Étaient excusés :

Mme Noëlle CAILLARD, représentante des personnes accueillies, *résidence Landeronde*
M. Georges OGER, représentant des personnes accueillies, *résidence Émile Duboys d'Angers* *résidence Landeronde*
M. Yves TREVENNEC, représentant des personnes accueillies, *résidence Les Hauts du Château*
Mme Marina BRIAND-BOISMOREAU, représentante du personnel
Dr Denis VATELOT, médecin coordonnateur référent du CVS
M. Christophe TIJOU, cadre supérieur de santé
Mme Bénédicte GAUTIER, psychologue référente du CVS

Date de la convocation : 9 octobre 2023 (version modifiée)

Nombre de votants : 13



Ordre du jour réalisé

- Adoption du procès-verbal de la séance du 06/07/23 – **Point soumis à avis**
- Représentants des usagers et des bénévoles au CVS
- Questions et demandes des résidents et des familles
- Amélioration de la qualité du service rendu :
 - *Avis sur le plan de promotion de la bientraitance et de prévention des maltraitances*
 - *Enquête croisée sur la Bientraitance*
 - *Évaluation HAS et inspections sur pièces ARS*
 - *Autorisation d'affichage du nom du résident*
- Réclamations émises depuis le 06/07/23
- Point finances 2023 et prévisions 2024
- Extension *Art&Loire* : calendrier et subvention
- Informations et questions diverses : calendrier 2024

La séance est ouverte à 10 h 30.

Mme CHEREAU, présidente, et Mme MORIN, directrice adjointe, remercient les membres du CVS pour leur présence et souhaitent la bienvenue aux nouveaux représentants.

I. L'adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2023

Le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2023 est adopté à l'unanimité. Il sera consultable sur le site Internet de l'établissement.

II. Les représentants des usagers et des bénévoles au CVS

Un rappel est fait concernant les représentants des résidents et des familles :

	Représentants des résidents		Représentants des familles	
Résidence Les Hauts du Château	 M. Pierre RADE	 M. Yves TREVENNEC	 M. Fernand CHAUDET	Suppléante : Mme J. BOSSÉ
	<i>Pas de suppléants.</i>			
Résidence Landeronde	 Mme Noëlle CAILLARD	 Mme Marie Aglaé CHEREAU	 Mme Marcelle DENY	
	<i>Pas de suppléants.</i>		<i>Pas de suppléant.</i>	
Résidence Le Havre Ligérien	 M. Alain LE CORRE	 Siège vacant	 Mme Pascale ROCUET	Suppléant : M. G. BULTÉ
	<i>Pas de suppléants.</i>			
Résidence É. Duboys d'Angers	 Siège vacant	 Siège vacant	 M. Michel ROBIN	
	<i>Pas de suppléants.</i>		<i>Pas de suppléant.</i>	
Résidence Art&Loire	 M. Jean-Pierre DUCHIER	 M. René PITON	 Mme Simone ANNETTE	
	<i>Suppléants : M. Yves MOURIES et Mme Alice ABELLARD</i>		 M. Michel ONILLON	
			<i>Suppléants : MM. D. YOU et J. JOLY</i>	

M. Georges OGER, élu en 2022 pour représenter les résidents de l'EHPAD de Savennières, a déménagé en octobre 2023 à l'EHPAD de La Possonnière.

Suite à la démission de Mme Cécile DREVET, Mme Marcelle DENY devient représentante titulaire des familles de l'EHPAD de La Possonnière.

Représentant des bénévoles : Mme Gabrielle BENOIT, bénévole intervenant pour le service religieux à l'EHPAD de Champtocé, a transmis sa candidature après la séance du 6 juillet 2023. Aucun autre bénévole ne s'étant manifesté, elle est désignée comme représentante des bénévoles sans élections.

III. Les questions et demandes des résidents

► Résidence Art&Loire

Bon point :	😊 Les résidents sont contents du personnel et de l'établissement.
Questions / Difficultés :	Pas de remontées particulières.

► Résidence *Les Hauts du Château*

Bon point :	<p>😊 Les résidents disent être satisfaits des animations proposées.</p>
À améliorer / Difficultés :	<p>😞 Linge perdu : certains vêtements ne reviennent plus. <i>Il s'agit d'un problème récurrent sur tous les sites, que l'établissement n'arrive pas à solutionner malgré le marquage du linge. Il est précisé que la Résidences Les Hauts du Château dispose d'un poste à temps plein en lingerie (du lundi au vendredi).</i></p> <p>😞 Des résidents signalent « quelques vols » mais ne donnent pas de détails. <i>Il est précisé en séance qu'il s'agit essentiellement de disparition d'argent. Mme MORIN invite les résidents qui en sont victimes à déposer plainte auprès de la gendarmerie.</i></p>

► Résidence *Le Havre Ligérien* :

Bon point :	<p>😊 Bonne organisation du repas et du service le midi. Les remplacements, notamment le pâté, sont appréciés.</p> <p>😊 Remerciement à la direction pour avoir engagé un animateur en remplacement des absents.</p>
Difficultés :	<p>😞 Un manque de personnel le soir pour mener correctement les couchers.</p>
Questions :	<p>👋 Que se passe-t-il si un vêtement est perdu ou abîmé lors du lavage ?</p> <p><i><u>Linge abîmé</u> : L'annexe 17 du CS (trousseau) et le RF (point 3.7) précisent que l'établissement n'entretient pas le linge délicat des résidents et n'est pas responsable de la détérioration d'un linge délicat ni de l'usure normale du linge.</i></p> <p>Il est reprécisé que la totalité du linge des résidents est traité en interne, avec des équipements semi-industriels.</p> <p><i><u>Linge perdu</u> : L'équipe met tout en œuvre pour retrouver les pièces, mais certaines ne reviennent pas malgré le marquage. Les possibilités de remboursement sont étudiées au cas par cas et dépendent de plusieurs critères (facture et date de l'achat - ou du rachat -, responsabilité de l'établissement...).</i></p> <p>Il est remonté qu'un proche n'a pu être remboursé : Mme MORIN explique que l'assurance exige que la responsabilité de l'établissement dans la perte de la pièce soit prouvée.</p> <p>Un représentant des résidents de St Georges/Loire salue le professionnalisme des agents de la lingerie, qui mettent beaucoup de temps et d'énergie à rechercher les pièces égarées.</p>

► Résidence *Landeronde*

Bons points :	<p>😊 Une animatrice qui a beaucoup d'idée.</p> <p>😊 Les nuits sont plus calmes.</p> <p>😊 Le personnel est agréable et à l'écoute.</p>
À améliorer :	<p>😞 Les repas sont bien mais certains jours les quantités sont justes. <i>Ces remarques sont à transmettre à la commission restauration. Il est à noter qu'en parallèle l'établissement doit lutter contre le gaspillage alimentaire, comme abordé lors de la séance du 6 juillet 2023 (résultats de la campagne de pesée des déchets alimentaires sur le site de La Possonnière).</i></p>

Questions :	<p> Les résidents aimeraient : voir un spectacle de patinage artistique, faire une sortie à St Nazaire, plus de repas des envies, faire une sortie zoo.</p> <p><i>Ces souhaits sont à remonter à l'animatrice qui en étudiera la faisabilité.</i></p>
--------------------	--

► **Résidence Émile Duboys d'Angers** : Pas de remontée des résidents pour ce site.

IV. Les questions et demandes des représentants des familles

Questions en suspens lors de la séance précédente :

- **Le représentant des familles de Savennières réitère son souhait de connaître l'endettement des Ligériennes : montant des emprunts souscrits, taux et banques sollicitées, capitaux amortis, intérêts versés, capitaux restants dus, si possible par site.**

Le tableau ci-après reprend l'état des emprunts arrêté à la date du 31/12/2022 (exercice complet) :

SAVENNIERES	ANNEE DU PRÊT	TX EMPRUNT	DUREE EMPRUNT	MONTANT EMPRUNT	TOTAL RESTANT DU 2022
CREDIT AGRICOLE - PRÊT 50235621803	MARS 2000	0,15%	25 ANS	1 737 918,80 €	173 540,34 €
CREDIT AGRICOLE - PRÊT 50235621804	MARS 2000	0,15%	25 ANS	701 265,48 €	63 113,90 €
CREDIT AGRICOLE - PRÊT 50235621806	JUIN 2002	4,93%	25 ANS	106 715,00 €	21 311,82 €
CREDIT AGRICOLE - PRÊT 00046350851	DECEMBRE 2003	5,06%	20 ANS	400 000,00 €	25 000,00 €
CRAM	DECEMBRE 1997	0,00%	20 ANS	273 616,23 €	41 042,40 €
324 008,46 €					
POSSO					
CAISSE DES DEPOTS - PRÊT 1296459	OCTOBRE 2012	3,24%	20 ANS	1 820 000,00 €	910 000,00 €
910 000,00 €					
STG					
CAISSE DES DEPOTS - PRÊT 5084507	2017	4,11%	30 ANS	1 731 000,00 €	6 987 557,16 €
CAISSE DES DEPOTS - PRÊT 5084506	2017	2,78%	30 ANS	8 556 192,39 €	1 413 650,00 €
8 401 207,16 €					
CHAMPTOCE					
CREDIT FONCIER - RECONSTRUCTION	2015	4,13%	25 ANS	5 524 601,63 €	3 865 147,99 €
3 865 147,99 €					
RESIDENCES LES LIGERIENNES					13 500 363,61 €

Le représentant des familles de Savennières remercie Mme MORIN pour la réponse apportée.

Demandes transmises le 9 octobre 2023 :

- **Effectif présent les WE et JF à l'UPAD de Champtocé : « Comment expliquer cet état de fait alors que les besoins sont les mêmes sur la semaine ? La situation s'aggrave lorsque le professionnel n'a pas la qualification suffisante comme ce fut le week-end du 30 septembre. »**

L'organisation actuelle est antérieure à la fusion du 1^{er} janvier 2022. Suite à des difficultés remontées par l'équipe, une nouvelle organisation a été étudiée au sein du service, avec le remplacement de l'horaire coupé en horaire continu. Cette organisation a été validée par l'équipe de direction et le Comité Social d'Établissement (CSE), et une offre de poste a été publiée. La mise en œuvre effective ne pourra se faire qu'à la concrétisation du recrutement.

Il est précisé par ailleurs que les agents affectés à l'UPAD sont tous des professionnels qualifiés et l'équipe de l'EHPAD est présente à la moindre problématique.

Actuellement	6h40	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Matin : 6h40-13h55																
Coupé : 9h00-13h15/17h-20h																
Soir : 13h45-21h																
Total présence	1	1	1	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	1

A venir	6h40	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Matin : 6h40-13h55																
Continu : 9h00-20h																
Soir : 13h45-21h																
Total présence	1	1	1	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	1

► **« L'animation est un espace très important qui donne satisfaction à la fois aux résidents mais aussi aux familles. Nous aimerions pouvoir avoir une présentation de l'équipe des animateurs répartis sur les différents sites, leurs modalités de fonctionnements et la place et rôle des bénévoles : après le COVID a-t-on encore suffisamment de personnes ? L'objectif de cet échange est pour nous, membres du CVS, d'avoir des réponses précises pour répondre objectivement aux familles qui nous interpellent. »**

Le 07/11/2023, jour de la séance, 6 animateurs sont en activité dans les Résidences *Les Ligériennes* (cf. tableau page suivante). Mme MORIN explique que 8 animateurs sont rémunérés, l'établissement devant prendre en charge les indemnités des 2 animateurs titulaires absents en plus de la rémunération de leurs remplaçants.

Les animateurs organisent des activités collectives diverses, inscrites sur les plannings d'animation, mais partagent également des moments en tête à tête avec des résidents, le plus souvent le matin. Ces temps s'organisent sur l'instant, selon les envies des résidents, et n'apparaissent donc pas tous sur les programmes.

Des bénévoles accompagnent les animateurs sur certaines missions. Leur nombre et disponibilité varient selon les sites (cf. tableau page suivante). Ils sont conviés à participer à toutes les activités et évènements, leur présence étant toujours appréciée par les résidents. Les animateurs évoquent leurs pistes pour développer la venue de bénévoles (cf. tableau ci-après).

Un prestataire externe, Siel Bleu, intervient sur tous les sites 1 fois par semaine (2 fois à *Art&Loire* dont 1 en UPAD) pour l'activité « Gym douce », avec une forte participation des résidents.

Les Hauts du Château	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animatrice : Céline CORNU ▪ 3 bénévoles actives : 1 qui participe à toutes les animations, 2 pour le service religieux les lundis. ▪ Piste : Céline CORNU a demandé à la mairie de lancer un appel.
La Possonnière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animatrice : Laure GASLARD ▪ 1 seule bénévole active, pour des jeux de société et du tricot. La seconde bénévole est devenue résidente de l'EHPAD. ▪ Pistes : Les bénévoles du cinéma sont intéressés pour des temps de jeux de société. Laure GASLARD indique avoir aussi d'autres pistes.
Le Havre Ligérien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animateur : Ewenn BOISSINOT ▪ 10 bénévoles actifs : 8 viennent jouer aux jeux de société le lundi et le vendredi, 2 bénévoles animent l'activité chant. ▪ Piste : Ewenn BOISSINOT souhaite lancer un appel aux familles.

Émile Duboys d'Angers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animateur : Bastien PEAN (depuis le 12/01/2024 : Fabienne BOSSEBOEUF) ▪ 6 bénévoles actifs : 3 pour la belote le lundi ou vendredi après-midi, 2 pour l'art floral plusieurs fois dans l'année, 1 pour l'office religieux le mercredi.
Art&Loire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animateurs : Alex MONTOYA et Corentin HUMEAU ▪ 12 bénévoles actifs : 4 animent l'activité chant, 1 joue de la guitare et chante une fois par mois, 2 animent l'atelier tricot, 1 anime un atelier lecture, 4 composent l'équipe d'aumônerie.

Le représentant des familles de Savennières indique que l'animateur du site a été absent pendant un mois au début de sa prise de poste. Il demande s'il serait possible en cas d'absence de « partager » les animateurs entre les sites. Mme MORIN précise que cela se fait déjà, notamment pendant les congés d'été, et qu'il y a une solidarité entre les animateurs lors des grands événements.

La représentante des familles de Montjean explique que les familles ont très peu d'informations sur les bénévoles. La représentante du Conseil d'Administration propose qu'un flyer soit élaboré à destination des résidents et des familles. Une information peut également être faite lors des réunions des familles 2024.

À noter : à compter de début 2024, des commissions animations se tiendront sur tous les sites. Elles permettront aux résidents d'exprimer leurs satisfactions et leurs envies concernant les activités.

- **« Lors de la réunion du 06/07 ont été évoquées les économies qui pourraient être réalisées suite au transfert des lits de Savennières (économie d'un poste de nuit - 2,5 ETP pour une présence de 10 heures toutes les nuits, réduction des flux logistiques - transports des repas, interventions du service technique, déplacement divers ...). Quel est le montant approximatif de ces économies ? »**

La réponse à cette question est donnée plus avant dans le point finances 2024, section « Pistes d'économie envisagées ».

Questions formulées en séance :

- **Le représentant des familles de Champtocé demande ce qu'il en est du projet de visite de l'EHPAD des Noisetiers ?**

Un représentant des familles de St Georges/Loire a pris contact. Il souhaite qu'un cadre de santé de l'établissement fasse partie de la délégation. Christophe TIJOU, coordinateur des soins, accompagnera les représentants lors de la visite.

V. L'amélioration de la qualité du service rendu

Avis sur le plan de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance

Le volet « Politique Qualité & Gestion des Risques » du Projet d'Établissement 2021-2025 a été amendé suite aux travaux du groupe du 25/05/2023 présentés en CVS le 06/07/2023.

Le projet a été transmis aux membres du CVS le 02/11/2023.

Il reçoit un avis favorable des membres du CVS, sans aucune remarque.



Enquête croisée sur la Bienveillance



Afin de mesurer l'impact des actions menées en faveur du bien-être des résidents et du personnel, nous renouvelons l'enquête « Regards croisés sur la bienveillance », dont la précédente itération avait eu lieu en 2017.

Développée par le réseau qualité QualiRel Santé, elle permet de croiser les ressentis des résidents avec ceux des professionnels de soins et de l'équipe dirigeante, en opposant trois questionnaires :

- Une auto-évaluation de l'établissement portant sur les méthodes et supports déployés dans nos résidences en faveur de la bienveillance, qui sera renseignée par l'équipe de direction ;
- Un questionnaire à l'attention des professionnels, qui sera renseigné en ligne de manière anonyme (lien mis à disposition sur la plateforme de gestion BlueKanGo) ;
- Un questionnaire, également anonyme, à l'attention des résidents, qui vise à recueillir leur point de vue sur la notion de bienveillance et leur ressenti sur leur expérience dans notre établissement.

Une communication sera faite dans les prochains jours (affichage dans les résidences et note de service pour les personnels) pour un lancement à compter du 17/11/2023.

Pour le recueil auprès des résidents, deux propositions sont faites :

- pour les résidents capables de répondre seuls, temps de renseignement au cours d'une activité dirigée par un animateur, après explication des enjeux ;
- pour les résidents ayant besoin d'être accompagnés (reformulation des questions ou difficultés à écrire), des temps d'entretien en individuel, par les animateurs, les psychologues, les bénévoles, des représentants du CVS.

Cinq représentants des familles (Mmes ANNETTE et ROCUET, MM. CHAUDET, ONILLON et ROBIN) se portent volontaires pour effectuer des recueils auprès des résidents.

Information hors séance : La date butoir du 31/12/2023 annoncée en séance et dans les communications a été reportée au 15/01/2024 puis au 31/01/2024.

Évaluation HAS

- Tout EHPAD doit faire réaliser une évaluation selon le dispositif établi par la Haute Autorité en Santé, tous les 5 ans, par un organisme externe privé habilité par la HAS, choisi et rémunéré par l'EHPAD.
- Les Résidences *Les Ligériennes* doivent transmettre un rapport d'évaluation à l'ARS **pour chaque site géographique** (confirmé par l'ARS qui a rejeté la demande regroupement) au plus tard le 30/06/2024.
- Possibilité d'une seule rencontre pour les critères liés à la gouvernance, mais les observations et cotations devront figurer dans les 5 rapports. Il en est de même pour la rencontre avec les membres du CVS (un seul entretien pour les 5 sites).
- Les propositions des 4 organismes présentés en juillet ont été révisées. Est retenu l'organisme **CÉLAÉ**, pour un coût total de **27 514 € TTC**, sans aide financière de l'ARS malgré l'obligation réglementaire.
- La période retenue est la seconde quinzaine de mars.

Suite des inspections sur pièces de l'ARS

Résidence Landeronde – Janvier 2023

Rappel : 14 écarts
dont 3 préconisations

Résidence É. Duboys d'Angers – Avril

9 écarts dont 3 préconisations
⇒ Les actions réalisées suite au rapport de La Possonnière ont permis d'éliminer 5 écarts (ex : plus de remarque concernant l'accès au dossier administratif).

Résidence Le Havre Ligérien – Juin

Rapport final en attente

Résidence Art&Loire – Septembre

Rapport initial en attente

Résidence Les Hauts du Château

Non planifiée

Un représentant des familles de St Georges/Loire demande s'il est réellement possible de réaliser les PAP.

Mmes JONCHERE, cadre de santé, et LANGEVIN, représentante des personnels et aide-soignante, indiquent qu'il est difficile de respecter les recommandations. Le recueil, l'élaboration et la réévaluation sont chronophages. Mme JONCHERE précise la nécessité d'avoir des projets réalistes, par exemple : séances de balnéothérapie (possible au sein des résidences) ou demande d'un résident d'écouter de la musique sur une chaîne de radio spécifique (nécessite peu de moyens). Il faut être au plus près des habitudes de vie et distinguer les souhaits des résidents et les demandes des familles.

Le représentant des familles de Savennières émet le souhait d'avoir les rapports d'inspection. Mme MORIN propose d'attendre tous les rapports finaux pour faire un envoi groupé et une synthèse lors de la prochaine rencontre. La proposition est validée.

Autorisation d'affichage du nom du résident

Cette nouvelle annexe au Contrat de séjour vise à recueillir l'accord du résident, ou s'il ne peut l'exprimer celui de son représentant légal, afin que son nom et prénom puisse figurer sur des supports accessibles au public : porte de son logement, boîte aux lettres, liste des habitants, documents relatifs aux instances et commissions auxquels participent le résident.

Il est demandé si le résident sera retiré de la liste affichée à l'accueil en cas de refus : c'est le cas. Ces listes sont facilitantes pour les visiteurs (indiquent les numéros de chambres) mais doivent respecter le droit à l'anonymat de toute personne.

Le document recueille un avis favorable des membres du CVS.

L'annexe relative à l'affichage du nom et l'annexe relative au droit à l'image (validée en avril 2023) seront transmises par voie électronique aux référents familiaux. La seconde annexe n'a effectivement été signée que par les résidents entrés après sa validation, or elle est indispensable pour continuer à publier des photos sur les réseaux sociaux, l'accord oral du résident n'étant pas recevable réglementairement.



VI. Le bilan des réclamations reçues depuis le 6 juillet 2023

Un extrait du registre des réclamations a été transmis aux membres du CVS le 1^{er} novembre.

8 réclamations ont été enregistrées depuis la dernière séance :

- 2 formulées oralement, 5 émises via les fiches de communication disponibles dans les résidences et sur le site Internet, 1 adressée par mail,
- 1 réclamation émise par un résident, 7 par des proches.

Ces réclamations ont donné lieu à 5 réponses écrites par voie électronique, 3 entretiens et 2 échanges téléphoniques, avec des délais de réponse allant de 0 (accusé de réception le jour-même) à 32 jours (réception tardive de la fiche de communication due aux congés d'été doublée d'une mauvaise lecture de sa source), pour une moyenne de 8,1 jours.

La transmission des réponses aux représentants titulaires des familles via l'adresse cvs@lesligeriennes.fr a été effective pour la majorité des réclamations (quelques oublis pendant l'été).



Les membres du CVS n'émettent ni remarques ni avis concernant ces réclamations.

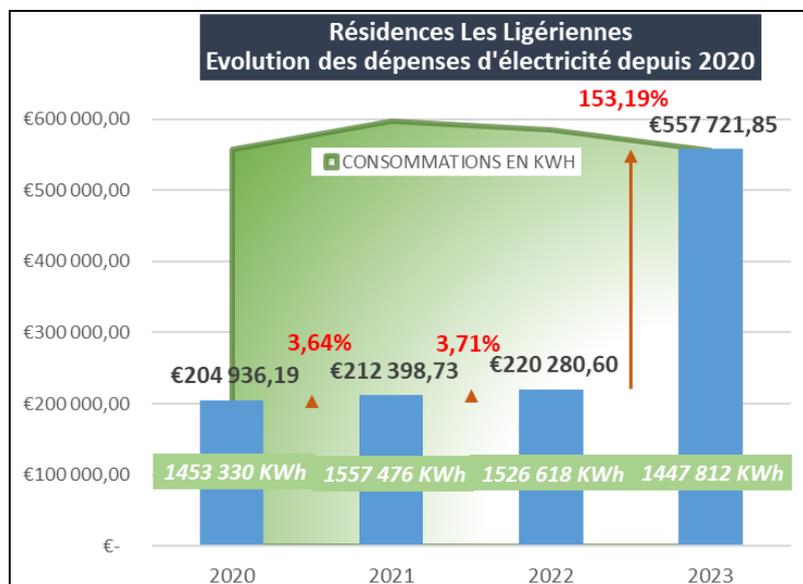
VII. Finances 2023

Mme MORIN présente l'estimation du résultat financier de l'année 2023. Les finances seront closes le 31/12/2023 et représentées avec le compte administratif en avril 2024, il s'agit donc d'une projection au vu des dépenses et recettes des 10 premiers mois. Ce résultat est inquiétant :



Vanessa JARNIOU présente ensuite les grands postes de dépenses des trois groupes :

FINANCES GROUPE 1 = Dépenses relatives à l'exploitation courante : + 23,52 %

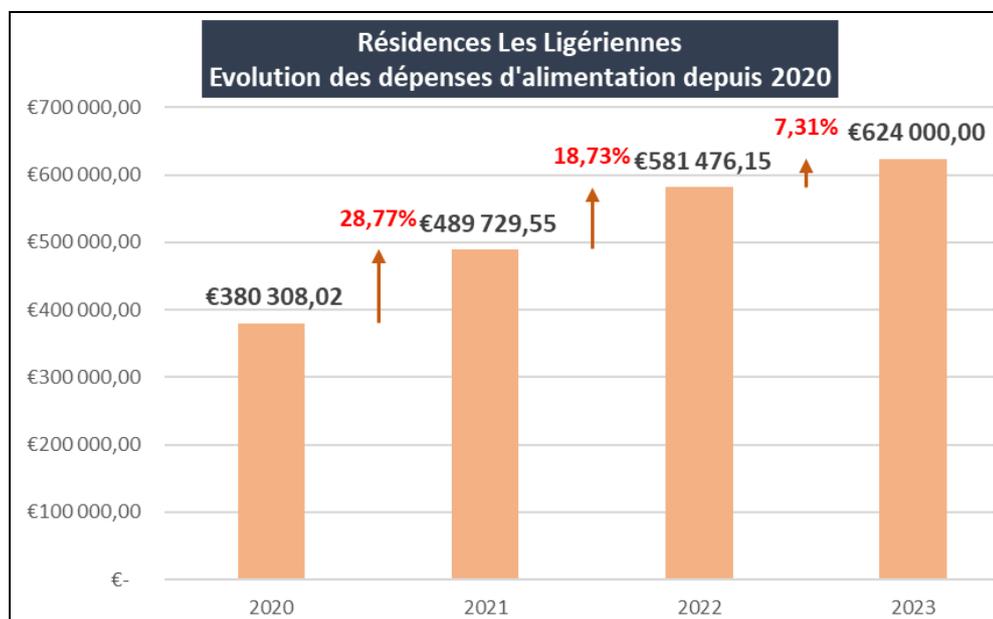


Des écogestes et des réglages pointus effectués par l'équipe technique (baisse du chauffage dans les bureaux, ampoules basse consommation...) ont permis de diminuer significativement les consommations énergétiques :

- 5,16 %

Cependant, dû à la hausse importante des tarifs, la facture d'électricité a presque été multipliée par 3.

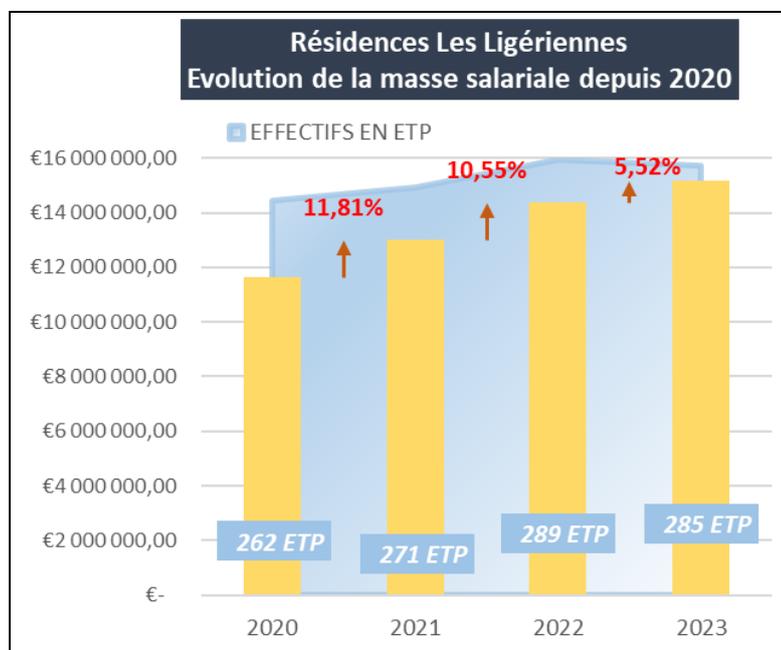
Le représentant des familles de Savennières demande si l'établissement peut bénéficier d'aides du gouvernement ? L'établissement perçoit une aide de 150 € par résident, soit moins de 50 000 €, ce qui est loin d'être suffisant pour compenser les fortes augmentations.



Les dépenses alimentaires ont également augmenté, ayant pour conséquence un recul de l'établissement sur la mise en œuvre de la loi Égalim, soit une diminution des produits de l'agriculture biologique.

Ces augmentations de dépenses sont liées directement au contexte inflationniste.

FINANCES GROUPE 2 = Dépenses relatives aux dépenses du personnel : + 6,88 %

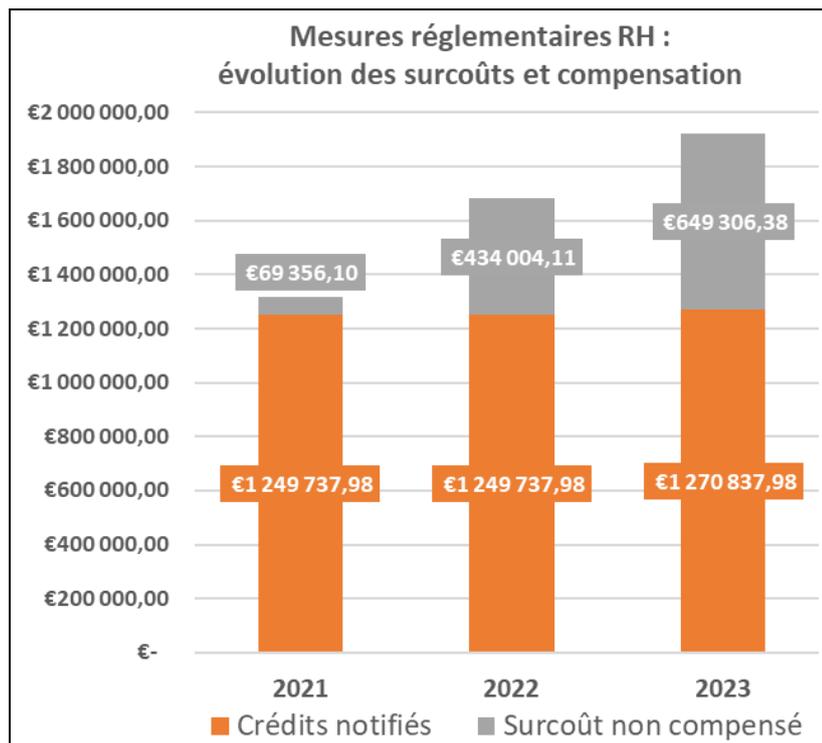


MASSE SALARIALE	Montants ERRD
2020	11 619 966,40 €
2021	12 991 842,86 €
2022	14 362 199,23 €
2023	15 155 426,90 €

Taux d'absentéisme 2023 : 9,62 %
Moyenne nationale ± 10,2 %

Les charges de personnels représentent environ 80 % du budget. À effectif constant, voire légèrement inférieur à 2022, les charges sont en augmentation, essentiellement à cause des mesures réglementaires, comme le Ségur de la Santé, qui ne sont pas accompagnées à hauteur par l'État.

Les représentants questionnent sur les moyens de résoudre l'absentéisme. Mme MORIN évoque la plateforme de remplacement HUBLO, commune aux Ligériennes et à l'hôpital de Chalennes/Loire. Elle permet aux professionnels des deux établissements de se positionner pour effectuer des remplacements sur l'une ou l'autre des structures. L'intérim, solution couteuse, n'intervient qu'en dernier recours. Le représentant des familles de Savennières propose qu'une communication soit faite aux familles sur cette plateforme.

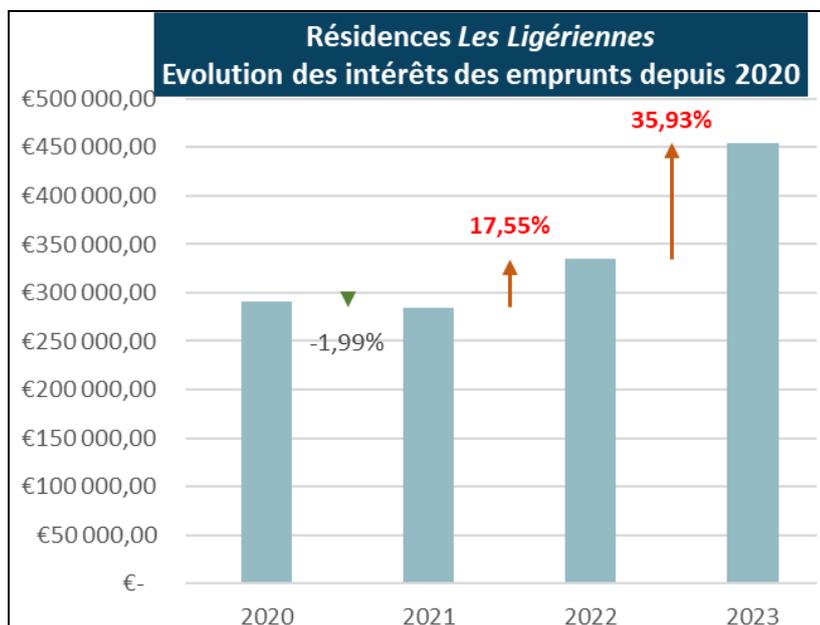


Depuis 2020, le SMIC a augmenté de + 13,50 %.

Le point d'indice a aussi été revalorisé de + 5 %.

Ces revalorisations n'ont été que partiellement compensées et le surcoût en 2023 est de presque 50 %.

FINANCES GROUPE 3 = Dépenses relatives à la structure : -12,21 %



Intérêts d'emprunts	Taux du Livret A
2020	0,50 %
2021	0,50 %
01/02/2022	1,00 %
01/08/2022	2,00 %
01/02/2023	2,00 %

- **Marché des Assurances :**
 - Transport : - 60 %
 - Assurances statutaires : - 11 %
- **Maine et Loire Habitat :** demande d'un moratoire du versement de la PGC (provisions pour grosses charges).

Mme MORIN explique qu'une provision est versée dans le cadre du bail de l'EHPAD de Montjean/Loire pour faire face à de grosses réparations éventuelles. Cette provision est déjà de 400 000 €. Elle va prochainement rencontrer l'organisme public Maine et Loire Habitat afin de ne pas verser cette PGC durant les exercices 2023 à 2025.

Le représentant des familles de Savennières note que le loyer de Montjean s'élève à 347 000 € par an. Ne serait-ce pas plus économique de racheter le bâtiment ? Il n'est pas certain que cela soit possible, mais Mme MORIN étudiera cette question.

Mme MORIN précise que ces augmentations de dépenses ne sont pas le reflet d'une mauvaise gestion mais bien de mesures réglementaires ou hausses inflationnistes non compensées par l'État. Afin de réduire le déficit envisagé qui se creuse chaque année, il est donc indispensable d'identifier d'ores et déjà des mesures d'économies. En effet, si l'établissement ne devenait plus en capacité de faire face à ses dépenses, un plan de retour à l'équilibre pourrait être imposé par les autorités de tarification.

Le regroupement à venir des sites de Savennières et de Saint Georges sur Loire permet d'entrevoir quelques pistes d'économies.

VIII. Pistes d'économies envisagées pour 2024

FINANCES GROUPE 1 = Dépenses relatives à l'exploitation courante

- **Produits d'entretien** : adhésion au marché des produits d'entretien du RESAH ;
- **Affranchissement** : fin du contrat d'affranchissement sur la résidence *Les Hauts du Château* ➔ **1 800 €**
Seules 3 familles profitaient de ce service. Elles ont été informées de la fin de l'adhésion et pourront s'inscrire à leur charge si elles le souhaitent.
- **Abonnement Familéo** : fin de l'abonnement sur la résidence *Les Hauts du Château* ➔ **1 000 €/an**
- **Ascenseurs** : renégociation du marché pour la maintenance (adhésion à un groupement) ;
- **Chauffage** : mise en place de la filière bois à horizon 2024 ;
- **Externalisation du ménage des locaux communs** :
 - Fin du contrat de NET PLUS (résidence *Art&Loire*) au 19/12/2023 ➔ **- 35 000 €**
 - Fin de l'externalisation au 01/07/2024 sur la résidence *Les Hauts du Château* ➔ **- 50 000 €**
- **Suspension des cadeaux de fin d'année 2023 pour les professionnels** ➔ **- 2 500 €**, mais maintien du mois bien-être mis en place en 2020.

FINANCES GROUPE 2 = Dépenses relatives aux dépenses du personnel

Note : Des remarques et contestations ayant été formulées pendant la séance, le tableau récapitulatif a été corrigé et renvoyé par mail avec explications le 08/11/2023. Ce sont les éléments corrigés qui sont repris ci-après et qui ont été présentés aux administrateurs en Conseil d'Administration du 09/11/2023.

	Intitulé du poste	ETP	01/07/2024	01/01/2025	01/01/2026
Économies liées au transfert du site de Savennières	AS/ASHQ Nuit	2,00	55 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
	IDE jour	1,00	26 000,00 €	52 000,00 €	52 000,00 €
	Administratif	0,50	9 810,00 €	19 620,00 €	19 620,00 €
	Animateur	1,00	16 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
	SOUS-TOTAL 1	4,50	106 810,00 €	213 620,00 €	213 620,00 €
Autres pistes d'économies	AS/ASHQ Nuit	1,00	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
	Administratif	0,40	16 400,00 €	16 400,00 €	16 400,00 €
	Cuisinier	1,00	11 000,00 €	44 000,00 €	44 000,00 €
	SOUS-TOTAL 2	2,40	82 400,00 €	115 400,00 €	115 400,00 €
	TOTAL GENERAL	6,90	189 210,00 €	329 020,00 €	329 020,00 €

Soit pour les économies liées au transfert de Savennières, il faut lire 4,50 ETP pour un montant total de 213 620 € pour une année pleine.

Hypothèses à confirmer au regard des travaux
concernant les pistes d'économies liées au transfert de Savennières

ÉCONOMIES LIEES AU TRANSFERT DES LIT SDE SAVENNIERES		
AS/ASHQ Nuit	- 2,00 ETP	Pour assurer la présence de deux agents de nuit 365 jours par, il faut 5 ETP. Il a été décidé de supprimer 2 ETP au transfert des lits de Savennières. 3 agents seront postés la nuit sur le site <i>Art&Loire</i> contre 2 actuellement.
IDE jour	- 1,00 ETP	L'équipe d'IDE a choisi en concertation avec l'encadrement et la direction de travailler en 10 heures. Cette organisation permet de faire une économie d'un poste au transfert des lits de Savennières.
Administratif	- 0,50 ETP	Une réorganisation au sein de l'équipe administrative a été proposée, celle-ci permet l'économie de 0,50 ETP.
Animateur	- 1,00 ETP	Maintien d'un effectif de 2 ETP sur le site <i>Art&Loire</i> . Non reconduction d'un CDD. Compensation par service civique.

Il est inscrit au présent procès-verbal qu'un représentant du CVS s'oppose à la suppression du poste d'animateur, considérant que les réserves de l'établissement devraient permettre de maintenir ce poste. L'opposition a été portée aux administrateurs en Conseil d'Administration du 09/11/2023.

Le représentant des familles de Savennières demande les coûts de fonctionnement liés à la nouvelle construction. Ces derniers ne peuvent pas encore être chiffrés.

AUTRES PISTES D'ÉCONOMIES		
AS/ASHQ Nuit	- 1,00 ETP	Non remplacement d'un départ à la retraite d'un agent sur le site de Champtocé/Loire. Historiquement, l'équipe de Champtocé/Loire était composée de 6 ETP. Plusieurs agents étaient en temps partiel et depuis les postes sont pourvus à temps complet. À ce jour, les agents de nuit doivent aussi travailler de jour pour effectuer leur temps de travail annuel.
Administratif	- 0,40 ETP	Départ d'une qualicienne en septembre 2023. Il a été décidé que ce remplacement sera mutualisé avec le Centre Hospitalier de la Corniche Angevine soit 0,60 ETP pour <i>Les Ligériennes</i> et 0,40 ETP pour le CHCA.
Cuisinier	- 1,00 ETP	Lors de la fusion des sites <i>Les Ligériennes</i> et <i>Les Hauts du Château</i> , l'équipe de cuisine s'est retrouvée avec un effectif important. Il avait été acté que lors d'un futur départ, celui-ci ne serait pas remplacé.

▪ **Personnel Lingerie *Art&Loire* :**

- ETP constant au **transfert des 42 résidents de Savennières** (juin 2024) et des 35 résidents de Rochefort/Loire (14/12/2023) ;
- Externalisation du linge plat (prestataire : Khalyge) pour compenser l'augmentation du linge des résidents. Il est précisé que le traitement du linge de Chalonnes compense financièrement ce coût ;
- Fin de la distribution du linge des résidents (- 24 h/semaine) : report sur l'équipe soignante.

- **Personnel soignant Art&Loire** : moyens constants avec intégration de la livraison du linge des résidents dans les fiches de tâches, comme déjà fait sur les autres sites.
- **Personnel Hôtellerie Art&Loire et Les Hauts du Château** : moyens constants avec intégration du ménage des locaux communs suite aux fins de contrats avec les prestataires.

IX. Finances 2024

DEPENSES	RETOUR EPRD 2023	EPRD 2024	Ecart 2023/2024	% D'ÉVOLUTION
Groupe 1	1 852 715,86 €	2 202 589,00 €	349 873,14 €	18,88%
Groupe 2	14 692 444,98 €	15 487 075,00 €	794 630,02 €	5,41%
Groupe 3	3 018 087,54 €	3 230 000,00 €	211 912,46 €	7,02%
TOTAL CHARGE	19 563 248,38 €	20 919 664,00 €	1 356 415,62 €	6,93%

RECETTES	RETOUR EPRD 2023	EPRD 2024	Ecart 2023/2024	% D'ÉVOLUTION
Groupe 1	17 843 773,22 €	18 097 087,86 €	253 314,64 €	1,42%
Groupe 2	583 780,00 €	1 000 000,00 €	416 220,00 €	71,30%
Groupe 3	362 802,63 €	362 802,63 €	- €	0,00%
TOTAL CHARGE	18 790 355,85 €	19 459 890,49 €	669 534,64 €	3,56%

Le budget a été établi au réel en fonction des projections de 2023.

EPRD 2024	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
Groupe 1	1 800 000,00 €	151 347,00 €	251 242,00 €	2 202 589,00 €
Groupe 2	5 646 000,00 €	3 097 450,00 €	6 743 625,00 €	15 487 075,00 €
Groupe 3	2 900 000,00 €	60 000,00 €	270 000,00 €	3 230 000,00 €
DEPENSES	10 346 000,00 €	3 308 797,00 €	7 264 867,00 €	20 919 664,00 €
EPRD 2024	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
Groupe 1	8 233 707,39 €	2 388 309,35 €	7 475 071,11 €	18 097 087,86 €
Groupe 2	550 000,00 €	150 000,00 €	300 000,00 €	1 000 000,00 €
Groupe 3	313 300,00 €	- €	49 502,63 €	362 802,63 €
RECETTES	9 097 007,39 €	2 538 309,35 €	7 824 573,74 €	19 459 890,49 €
RESULTAT 2024	- 1 248 992,61 €	- 770 487,65 €	559 706,74 €	- 1 459 773,51 €

Pour la première fois, le budget prévisionnel présenté n'est pas à l'équilibre mais le reflet des difficultés de l'établissement. Cette projection ne tient pas compte des économies réelles ni des aides éventuelles du gouvernement.

ÉVOLUTION DU PRIX DE JOURNÉE UNIQUE HÉBERGEMENT PERMANENT

Il est reprécisé que le prix de journée est proposé par l'établissement mais qu'il sera arrêté par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental courant février.

Les Ligériennes	Tarifs 2023	Augmentation proposée pour 2024	Tarifs proposés pour 2024
Hébergement	66,67 €	+ 2,36 €	69,03 €
Dépendance (GIR 5/6)	6,14 €	+ 0,21 €	6,35 €
Prix de Journée	72,81 €	+ 2,57 €	75,38 €

Il est inscrit au présent procès-verbal qu'un représentant du CVS s'oppose à l'augmentation du prix de journée. Ceci a été porté aux administrateurs en Conseil d'Administration le 09/11/2023.

ACCUEILS SÉQUENTIELS (Résidence Art&Loire)

Hébergement temporaire (maximum 90 jours / an)	Tarifs proposés pour 2024	
Hébergement	74,03 €	+ 2,90 €
Dépendance	6,35 €	+ 0,21 €
Prix de Journée	80,38 €	+ 3,11 €

Accueil de jour (transport inclus)	Tarifs proposés pour 2024	
Hébergement	31,16 €	+ 1,04 €
Dépendance	23,14 €	+ 0,78 €
Prix de Journée	53,52 €	+ 1,82 €

Comme le prix de journée plus avant, les tarifs des accueils séquentiels seront arrêtés en février par l'ARS et le CD 49. Les membres du CVS émettent un avis favorable à ces propositions.

AUTRES TARIFS

Repas externes 	2023	Tarifs proposés pour 2024	
Repas pour les personnes âgées des communes d'implantation	6,41 €	6,91 €	+ 0,50 €
Repas visiteurs adultes	11,17 €	11,67 €	+ 0,50 €
Repas visiteurs jusqu'à 10 ans	5,38 €	5,88 €	+ 0,50 €
Repas Personnel	2023	Tarifs proposés pour 2024	
Repas pour les professionnels	3,83 €	4,33 €	+ 0,50 €

Mme MORIN interroge les représentants sur la possibilité d'une augmentation plus importante des repas visiteurs au 01/01/2024. Il est porté à ce procès-verbal que les membres du CVS votent à l'unanimité pour les tarifs suivants à compter du 01/01/2024 :

Repas externes	2023	Tarifs proposés par le CVS pour 2024	
Repas visiteurs adultes	11,17 €	15,00 €	+ 3,83 €
Repas visiteurs jusqu'à 10 ans	5,38 €	6,00 €	+ 0,62 €

X. Extension Art&Loire



La livraison des nouveaux locaux est attendue pour juin 2024.

Début 2024, l'équipe de lingerie va se diviser pour traiter le linge des résidents de St Georges/Loire et de l'hôpital de Chalonnnes/Loire sur les sites de Montjean et Savennières. Le transport sera assuré en interne.

Côté financier, des subventions ont été obtenues auprès du Conseil Départemental et de la Caisse de retraite AG2R :



Conseil Départemental	465 498,00 €
Caisse de retraite AG2R	100 000,00 €
TOTAL	565 498,00 €

XI. Informations et questions diverses

▪ Formation des représentants :

Mme ROCUET, représentante des familles de Montjean/Loire, est inscrite à la formation proposée par l'URIOPSS (module 1 le 17/11/2023, lieu non communiqué).

▪ Calendrier des réunions plénières du CVS en 2024 :

La séance d'avril est généralement lourde (présentation du compte administratif). Il est donc proposé une date supplémentaire en février, afin de valider le rapport annuel d'activité du CVS, soumettre le Plan Bleu (point reporté de 2023) et présenter les résultats de l'enquête Bienveillance.

À la demande des représentants, il est validé de remettre l'heure de début à 10 h 00.

La prochaine réunion de préparation des représentants des familles pourra être organisée sur le site de La Possonnière, seule résidence non encore visitée.



*Date limite d'envoi de l'ordre du jour : 25/01/2024
Retours des rencontres résidents attendus au plus tard le 01/02/2024*

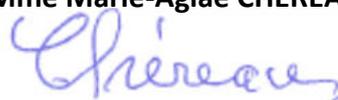
Mmes CHEREAU et MORIN remercient les membres.

La séance est levée à 13 h 00.

Le : 08 février 2024

La Présidente du CVS,

Mme Marie-Aglaré CHEREAU,



Représentant les personnes accompagnées